

Comment s'inscrire ?

- complétez et adressez un dossier de pré-inscription au CFPPA (*téléchargeable sur www.epl.valabre.educagri.fr*)
- Pour un public demandeur d'emploi, faire valider le projet de formation soit par :
 - * La mission locale si vous avez moins de 26 ans
 - * Pôle emploi si vous avez 26 ans et plus

Dans le cadre d'un congé individuel de formation (CIF) ou autre financement contactez le service formation continue .

La rémunération du stagiaire

- ◆ Demandeur d'emploi : uniquement si vous percevez déjà des droits auprès de Pôle Emploi
- ◆ Salarié en CDI, CDD : Congé Individuel de Formation (rémunération employeur)
- ◆ Autre possibilité : autofinancement

Pour en savoir plus, contactez-nous ...

CFPPA d'Aix-Valabre / Marseille

Chemin du Moulin Fort

13548 GARDANNE cedex

Service Formation Continue

Mme EHLINGER : 04.42.65.78.65 Fax : 04.42.58.46.67

E.mail : simone.ehlinger@educagri.fr



LA FORMATION CONTINUE

Environnement



CFPPA d'Aix - Valabre / Marseille

Chemin du Moulin du Fort — 13548 GARDANNE Cedex

Site de Valabre : Tél : 04.42.58.46.41 / Fax : 04.42.58.46.67 Site de Marseille : Tél : 04.91.16.78.50 / Fax : 04.91.16.78.59

E.mail : cfppa.aix-valabre@educagri.fr Site internet : www.epl.valabre.educagri.fr



BTSA Gestion et Protection de la Nature *

Niveau III

* Soumis au prochain vote du Conseil Régional

Admission :

- * Etre âgée de plus de 18 ans
- * Etre titulaire d'un BAC ou BTS ou diplôme niveau IV ou justifier de 3 années d'expérience professionnelle
- * Satisfaire à un entretien de motivation et à des tests de pré-requis

Nature du domaine	Thèmes
Domaine projet de formation et professionnel.	* Accompagnement du projet personnel et professionnel
Domaine ouverture sur le monde : compréhension des faits économiques, sociaux et culturels; information, expression et communication.	* Organisation économique, sociale et juridique * Technique d'expression, de communication, d'animation et de documentation * Langue vivante : anglais
Domaine traitement des données et informatique.	* Mathématiques appliquées * informatique
Domaine connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel.	* Expertises naturalistes * Gestion de la nature et concertation territoriale * Opération de génie écologique * Animation d'un public * Démarche de projet d'aménagement et de valorisation d'espaces naturels * Mise en œuvre de projets de gestion, de valorisation et de préservation de la nature
Mise en situation professionnelle	* stage
Module d'initiative locale	Agenda 21

Le métier :

Le (ou la) technicien(ne) supérieur(e) est chargé(e) de la mise en œuvre sur le terrain des programmes ou projets de gestion des espaces et des ressources, dans la perspective d'une gestion durable. Il (ou elle) intervient dans le but d'assurer le maintien de la biodiversité des espèces et leur cohabitation avec les activités humaines, d'assurer l'équilibre de l'ensemble des écosystèmes

naturels et la gestion de tous les espaces, de mettre en valeur les espaces (valeur écologique, économique, culturelle) et de sensibiliser et éduquer les publics. Ces emplois sont généralement spécialisés, soit dans le domaine de la gestion, soit dans le domaine de la valorisation patrimoniale

Le **BTSA Gestion et Protection de la Nature** vise prioritairement l'insertion professionnelle dans des structures comme :

- * Des associations dans le secteur de la gestion des espaces ou de l'animation et l'éducation à l'environnement
- * Le secteur public territorial et d'Etat
- * Le secteur privé : entreprises spécialisées dans l'aménagement, le génie écologique, les études, le tourisme nature, voire les fermes pédagogiques.

Après le BTSA, des poursuites d'études sont également possibles :

- * préparer un certificat de spécialisation dans un secteur complémentaire
- * Entrer sur concours dans une école supérieure agronomique (ENSA), une école nationale d'ingénieurs des travaux (ENIT) ... pour cela, il est conseillé de faire une classe préparatoire post BTSA
- * Préparer une licence professionnelle

Calendrier et durée

Formation continue : 1130 h en centre + 280 h de stage en entreprise.

La formation se déroule de fin août à mi juin.

Le candidat peut bénéficier d'un parcours individualisé de formation, prise en compte des diplômes précédents.